

## La Ville de Berne ne proposera plus de classes bilingues à partir de la rentrée 2026

*La Ville de Berne renonce à ses classes bilingues. Ce programme, qui avait commencé en 2019, s'arrête l'année prochaine. Cette décision, motivée par des arguments administratifs et organisationnels, provoque de l'incompréhension.*

Depuis 2019, une centaine d'élèves de la capitale peuvent profiter d'un enseignement en deux langues à l'école primaire.

La Ville de Berne a annoncé aux parents d'élèves lundi soir mettre un terme à ce cursus. Les médias ont été informés le lendemain.

Depuis, les réactions pleuvent. "C'est un scandale", titre même la Berner Zeitung, en français dans le texte.

Des parents d'élèves expriment leur déception et leur tristesse dans les pages du journal, un article qui a suscité plus de 80 commentaires sur le site internet.

Les enfants pourront poursuivre leur scolarité en allemand sans problème. Les parents regrettent seulement la fin d'une telle opportunité.

Les classes bilingues, les "Clabi", avaient la particularité de proposer un enseignement moitié français, moitié allemand pour toutes les branches.

### Incompatibilité entre plans d'études

Le Forum du Bilinguisme et l'association BernBilingue ont dénoncé mercredi une décision politique "incompréhensible".

Les deux organisations reprochent aussi le manque de concertation: elles ont été informées de l'arrêt du programme en même temps que les parents d'élèves.

Ce projet-pilote touche à sa fin l'année prochaine. Les résultats semblent pourtant concluants, les "Clabi" étaient même très appréciées des enseignants et des élèves, avec des inscriptions en hausse. Mais la Ville de Berne a décidé d'en rester là.

Dans un communiqué, elle invoque notamment des problèmes de compatibilité entre le Plan d'études romand et son équivalent alémanique, le LehrPlan 21, ainsi que des difficultés d'organisation.

Le français reste toujours enseigné à l'école à Berne et la Ville assure vouloir s'engager pour le bilinguisme.

Célia Bertholet/ami